

Il est libre Max...

Quelle liberté dans l'Accueil Temps Libre ?

Avoir et Être étaient deux frères. Bien qu'opposés de caractères, tant leur histoire est singulière, ces deux frères étaient rivaux !

Ce qu'Avoir aurait voulu être, Être voulait toujours l'avoir...

Un jour, ils conjuguèrent leurs efforts et se sont répartis les tâches pour enfin se réconcilier.

Le verbe Avoir a besoin d'Être parce qu'être c'est exister...

Le verbe Être a besoin d'Avoirs pour enrichir ses bons côtés...¹

Pour nos enfants, ÊTRE libre et AVOIR des libertés au sein de nos accueils ATL sont-ils des réalités réconciliées ?

Poser la question c'est peut-être déjà y répondre...

Libre à vous de parcourir notre dossier. Pour votre confort et une bonne ambiance de lecture, nous vous invitons à écouter en boucle

www.ina.fr/video/I07200917

Un enfant libre... libre de faire ce qui lui plaît, libre dans sa tête, libre de faire quelque chose ou de simplement ne rien faire. Laisser un enfant libre de ne rien faire c'est lui donner la possibilité de penser, rêver, créer, imaginer, jouer, raconter, bavarder, chanter...

Vanessa, maman de Hugues, Adèle, Lise et Félix

¹ Merci Yves Duteil

Bienveillance, créativité, confiance et ouverture d'esprit... les mots-clés pour rendre un enfant libre.
Patrick, éducateur en milieu scolaire

Le décret ATL pour les nuls

Par Olivier GEERKENS, responsable RELEX COALA

En 2003, le décret ATL finalisait les balises légales de l'accueil collectif des enfants en âge de fréquentation scolaire lorsqu'ils ne sont pas encadrés par leur famille ou des enseignants en fonction. Coordonner l'offre d'accueil durant ce temps "libre" des enfants et soutenir les opérateurs extrascolaires en parallèle des Centres de vacances et autres écoles de devoirs (EDD) : beaux objectifs pour s'orienter au cœur d'un labyrinthe !

UN CODE DE QUALITÉ

"Toute personne (morale ou physique) qui accueille régulièrement des enfants connaît et respecte le code de qualité..." ! Voici, en quelques mots, ce qui s'impose à tout organisateur d'activités pour enfants de moins de 12 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce "code" de la route de l'accueil de l'enfant est en réalité un texte de loi rédigé en lien avec les missions de l'ONE qui en est le garant. Outre l'obligation de "s'identifier" à l'ONE avec son projet d'accueil, c'est une série de grands principes que toute équipe d'encadrants veille à questionner et respecter :

- Le développement global de l'enfant : physique, moral, relationnel...
- Un cadre de santé et accessible à tous sans distinction...
- L'écoute des besoins des en-

fants et des parents...

- Une attention qualitative et quantitative pour les encadrants.

Un cadre légal qui a fait l'objet d'un énorme travail d'échanges avec les acteurs de terrain, dont COALA, pour aboutir au "référentiel 3-12 ans" ¹ : un outil pédagogique qui accompagne merveilleusement ceux-ci à réfléchir aux "bonnes pratiques" dans nos centres d'animation.

DES TEXTES NORMATIFS²

On n'y retrouve, par contre, (quasi) aucune norme permettant un agrément par l'ONE ! C'est ce que proposent, sans obligation, les Décrets Centres de vacances et EDD, avec un subventionnement éventuel à la clé. Ainsi, vous retrouverez au sein des EDD comme des plaines, camps et séjours de vacances agréés un coordinateur d'équipe qualifié, au moins 1 animateur par tranche entamée de 12 enfants (et 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans), des animateurs qualifiés (au moins 1 sur 3), un projet d'accueil qui a été validé par l'ONE...

Le Décret ATL, lui, propose un soutien aux opérateurs "extrascolaires". Cela concerne spécifiquement les activités des enfants en âge de fréquenter une école maternelle et/ou primaire, avant

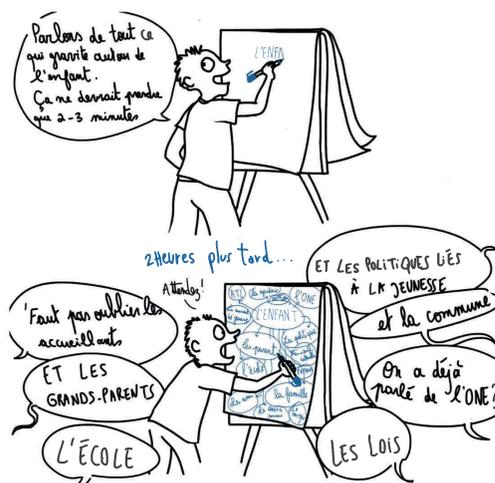
et après l'école (hors week-ends et congés scolaires, donc)... qui souhaitent l'agrément.

L'existence d'un projet d'accueil validé par l'ONE y est indispensable, celui-ci s'axant davantage sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale des parents mais les normes d'encadrement sont plus souples... et le vocabulaire utilisé différent :

- Un responsable de projet qualifié
- Tendre vers 1 accueillant par tranche de 18 enfants
- Les accueillants ont un délai de 3 ans après leur entrée en fonction pour être qualifiés mais doivent participer à 50h de formation continue tous les 3 ans

UN LABYRINTHE INSTITUTIONNEL

Vous l'aurez compris : voir un groupe d'enfants encadrés ne permet pas de savoir dans quel cadre institutionnel il évolue ! Un point commun : la nécessité





©COALA asbl

- 1 Les crèches, par exemple (l'ATL concerne les > 2,5 ans), mais aussi les Classes Vertes (considérées comme du temps d'enseignement)
- 2 Tout accueil d'enfants de 2,5 à 12 ans non agréé
- 3 Un accueil extrascolaire après 16h dans une école, par exemple... s'il est agréé
- 4 Nos semaines récréatives à Coala, par exemple
- 5 Notre séjour Coala's Trophy, par exemple (l'ONE agréé les centres de vacances accueillant des enfants jusque 15 ans !...)
- 6 Les réunions hebdomadaires d'un mouvement de jeunesse avec enfants de plus de 12 ans, par exemple
- 7 Nos 3 écoles de devoirs Coala...

d'un projet d'accueil que parents comme animateurs devraient connaître. COALA a développé un module de formation de 2 journées pour s'y retrouver à l'aide d'un plan permettant d'illustrer cette complexité. **Parents, n'hésitez donc pas à interroger l'organisateur !**

COORDONNER LE SECTEUR ATL

C'est à mes yeux l'originalité du Décret ATL ! Outre un soutien aux organisateurs, le texte à l'ambi-

tion de coordonner le secteur de "l'Accueil durant le Temps Libre". Le choix a été fait de prendre chaque commune comme repère !

Aujourd'hui, plus de 90% des communes de la Communauté française ont adhéré à cette volonté de coordination ce qui les a amenées à définir un projet "enfance" sur 5 ans, appelé "programme CLE" (Coordination Locale pour l'Enfance). Ce projet a été co-construit au sein d'une instance où parents et animateurs ont une place

réservée : la CCA (Commission Communale de l'Accueil). Il fixe des objectifs et les moyens mis en place pour y parvenir.

Enfin, une personne est engagée pour opérationnaliser ce projet ainsi que visualiser et valoriser l'ATL sur le territoire communal. Ce "coordinateur ATL" est un professionnel que tout parent comme animateur devrait connaître et contacter. Certaines communes font le choix de déléguer l'ensemble des missions de cette coordination à une asbl. C'est le cas des communes de Gesves, Mont-St-Guibert et Fernelmont qui ont passé une convention avec Coala et avec lesquelles des liens particuliers se tissent au quotidien. Le menu "Extrascolaire" de notre site www.coala.be vous en apprendra plus...

En filigrane de cette coordination, l'enjeu de se placer à l'échelle de l'enfant et considérer chacun de ses lieux de vie comme des espaces d'éducation importants. La famille et l'école, bien sûr ! Mais aussi, et surtout en ce qui concerne Coala et le Décret ATL, toutes ses expériences de vie collective sans Papa-Maman ou "Madame Christine". Un enjeu loin d'être nul...

¹ Le référentiel "Accueillir les enfants de 3-12 ans, viser la qualité" est accessible via www.centres-de-vacances.be dans le menu "Organisateur"

² L'outil www.enfanceencadree.cfwb.be reprend l'ensemble des cadres "normatifs" et autres liés à l'accueil de l'enfant "Se débrouiller avec les lois, les décrets, les circulaires... un jeu d'enfant !"

Pour moi un enfant est libre dans un accueil extrascolaire quand on lui donne le choix, quand on le laisse exprimer, sans le juger, ses émotions et son avis pour qu'il se sente pris en considération; quand il peut vivre les choses à son rythme.

Marie, formatrice ATL

À nous le temps libre ! Un film des Coordinations ATL

Par Olivier GEERKENS, coordinateur ATL
COALA

"Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin!", telle est la devise de la plateforme communautaire des Coordinations ATL qui a concrétisé sa logique en co-construisant un film sur la notion de temps libre dans 5 espaces pour enfants : une plaine et un séjour de vacances, un accueil extrascolaire, un centre de créativité et une école de devoirs (EDD).

UN TEMPS LIBRE CONTRAINT

Pour de nombreux enfants participant à des activités "ATL" tout au long de l'année, la notion de liberté ne s'applique pas à leur envie d'être là ! Ils y sont parce que Papa/Maman travaillent, est/sont en incapacité de les accueillir "convenablement" à leurs yeux ou a/ont fait un choix "pour le bien de l'enfant". Ce temps d'ATL est alors une contrainte... pas forcément mal vécue à l'évaluation de l'accueil, mais une contrainte quand même.

Le temps des vacances pourrait paraître plus propice à la liberté... mais là encore, les contraintes d'horaire, d'activités, d'apprentissages (stage oblige !), de regroupement en équipes imposées, de règles de vie en collectivité... sont nombreuses et proches des "candences infernales" pour certains.

DES SÉQUENCES VIDÉO À REGARDER LIBREMENT

Forts de leur fonction, des coordinateurs ATL se réunissent¹ et échangent notamment sur ce besoin de liberté... au sein de l'ATL. Une gageure aux regards des réalités d'adultes qui les encadrent (quasi) à perpétuité à défaut de continuité ?

Pourtant, çà et là, des projets et des initiatives, pas forcément de grande envergure tendent à donner plus de place aux enfants ! Des petits pas convergeant vers une direction commune au travers de l'écoute des demandes d'enfant, l'offre du choix, le respect d'un rythme, la découverte de la responsabilité et de l'auto-

nomie, la confiance dans les potentialités de chacun... : du temps LIBRE !

Promenant une caméra dans plusieurs de ces lieux, ils nous invitent à la rencontre et la découverte de 5 projets choisis non pour leur exemplarité d'accueil idéal mais parce qu'ils permettent à d'autres d'interroger leurs propres pratiques.

Un film à découvrir en un trait ou à petites doses, comme d'autres fruits de réflexions menées au sein des plateformes de Coordinateurs ATL, via le site

www.plateforme-atl.be

Les échanges suscités lors de notre dernière formation d'animateurs de Carnaval en témoignent (p14).

Libre de choisir

Souvent, la mise en place d'ateliers est "the" moyen pour laisser l'enfant choisir et tendre vers une forme de liberté.

- Choisir entre 3-4 ateliers... aux thèmes fixés par les animateurs ;
- Passer par 3-4 ateliers... dans une logique de tournante ;
- S'inscrire à un atelier... puis devoir changer "pour équilibrer les groupes" ;
- Devoir changer son choix... pour ne pas vivre 2 fois le même atelier ;
- Avoir envie d'un atelier "Ne rien faire !".

Vous avez dit "liberté" ?

¹Trois communes ont passé une convention avec COALA pour la coordination de l'ATL sur leur territoire : Gesves, Mont-St-Guibert et, tout récemment, Fernelmont (voir aussi "L'ATL pour les nuls !", en page 10). Plusieurs de nos permanents sont donc actifs au sein des plateformes communautaire et provinciales qui se réunissent régulièrement pour échanger sur l'évolution du secteur de l'accueil "ATL-Extrascolaire", améliorer les situations localement... et initier des outils comme le DVD "A nous le temps libre".

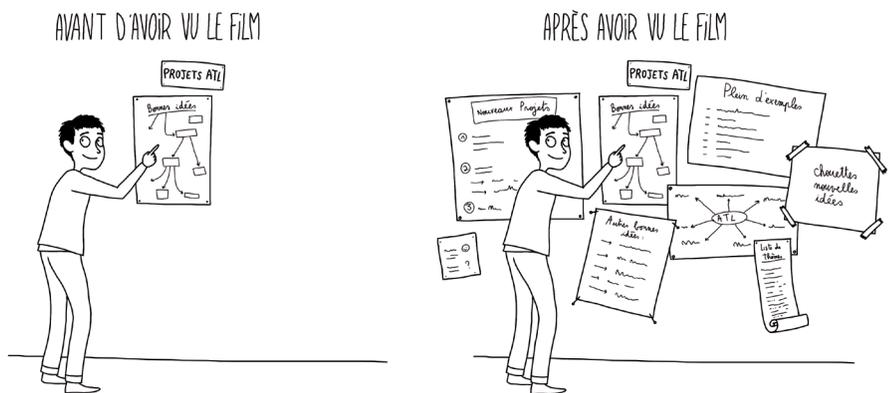
Du temps libre pendant nos accueils... C'est / Ce n'est pas

Par Christophe DUEZ, coordinateur ATL COALA

La coordination ATL de Gesves organise, trois fois par an, une rencontre pédagogique entre les accueillantes extrascolaires, les "Vendredis Malins". L'un de ceux-ci a notamment abordé la question du temps libre pendant les accueils...

Après avoir visionné le film "À nous le temps libre !" (évoqué en p.12), les accueillantes ont échangé autour de cette notion de liberté dans leurs

accueils. Ces échanges ont été synthétisés sous forme de tableau.



www.miloudebatty.be © COALA asbl

Du temps libre pendant nos accueils...

Ce n'est pas...	Ce serait plutôt...
- Une pensée sécuritaire qui fait qu'on n'ose plus rien	- Accepter que l'enfant soit mouillé, utilise des outils... - Accepter le "risque"
- Tout décider pour l'enfant - Devoir choisir un atelier - Des animations contraintes	- Des temps pour discuter des activités avec les enfants, avant et après - La possibilité de choisir... y compris de ne "rien" faire
- Être livré à soi-même	- Apprendre tout seul, tester, manipuler - Apprendre aux adultes - Sentir qu'on a sa place
- Des adultes pressés ou stressés	- Prendre le temps d'accueillir
- Respecter les règles des adultes	- Construire un cadre avec les enfants - Mettre en place des repères et des repaires
- Être assis en rang d'oignons	- Vivre ensemble - Prendre le temps de parler - Donner de l'importance au relationnel - Créer une ambiance (musique, ...) - Des espaces
- Attendre les parents - Être là parce que papa et/ou maman travaille	- L'enfant qui vient, qui reste, parce qu'il en a envie, lui ! - Du temps qui a de la valeur aux yeux de tous
- Des temps "morts"	- Un espace à découvrir ("Votre espace, les enfants...") - Des temps aussi constructifs pour l'enfant
	- Des propositions réfléchies pour les petits... comme pour les grands

Temps libre et Formation

Par l'équipe des formateurs BACV COALA
Les formations d'animateurs (BACV) et de coordinateurs (BCCV) permettent d'obtenir un brevet homologué par la Communauté française, brevet obligatoire pour les Centres de vacances qui veulent être agréés par l'ONE. Un processus vécu pendant le temps libre de nombreux jeunes (et moins jeunes). On y parle aussi de temps libre !

LES (FUTURS) COORDINATEURS SE POSITIONNENT

"D'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ? Positionnez-vous dans la salle ! Plus vous serez proches du mur de gauche, plus vous serez en désaccord. Plus vous serez proches du mur de droite, plus vous serez d'accord." Telle était la consigne. Quelques avis échangés le mois dernier en ForCoor ci-contre...

LES (FUTURS) ANIMATEURS REÇOIVENT 15 MINUTES DE LIBERTÉ

Une pause "imprévue" de 15 minutes est annoncée 20 minutes après le début du temps de formation à la session de Carnaval. Questions-Réponses après cette pause.

Les temps libres pour les animateurs ne sont pas autorisés.

- Je ne suis pas d'accord, ils sont autorisés.
- Je ne suis pas d'accord, ils ont droit à une pause de 10 minutes mais pas d'un long temps libre.
- Un animateur n'a jamais de temps libre à 100%, il a toujours une responsabilité.
- Les animateurs peuvent avoir une pause mais il faut gérer et les organiser.

Un enfant qui ne fait rien est un enfant qui s'ennuie. Ils ne sont pas là pour s'ennuyer !

- Je ne suis pas d'accord, ce n'est pas parce qu'il ne fait rien qu'il s'ennuie. On ne peut pas le forcer à faire quelque chose.
- En centre de vacances, on peut ne rien faire, les enfants peuvent ne rien faire.

Quand les enfants sont en temps libres, l'équipe l'est aussi.

- Je ne suis pas d'accord, ils doivent les surveiller et sont en action pendant le temps libre.
- Il faut surveiller les enfants, mais l'équipe peut faire une tournante et s'arranger pour prendre une pause.
- Le temps libre des enfants n'est pas le même que celui des animateurs. Les animateurs peuvent faire une tournante pour prendre une pause, mais pendant le temps libre des enfants, l'animateur reste avec les enfants.

Qu'avez-vous ressenti lorsque l'on vous a annoncé cette "Pause jusque 10h" ?

- C'est une blague...
- C'est drôle, ne gâchons pas ce temps !
- Le formateur ne doit pas être prêt. Il doit discuter avant de commencer ...
- C'est un piège !
- Chouette, une pause ! Je la rentabilise : discutons des petits jeux "étoiles"

Vous êtes-vous senti libres ?

- Pas vraiment car on avait la balise "être là à 10h"
- C'est un temps de formation donc pas libre
- Oui car le formateur a dit "À dans 15 minutes"

Comment faire pour que les enfants se sentent libres en Centre de vacances ?

- Responsabiliser les enfants
- Proposer des vrais temps libres
- Être plus souple dans les programmes (être modulable)
- Sortir du lieu et aller autre part
- Leur demander ce qu'ils veulent faire

La formation : une obligation ?

Audrick : Je n'ai pas le choix sinon pas de subsides
Boris : C'est les chefs d'U donc je le fais (pas de liberté).
Isa : Je suis venue par moi-même
Hélène : Pas forcée, mon frère me l'avait conseillée.
Aline : On n'est pas toujours libre mais c'est nécessaire.

Un enfant est libre quand on lui fait confiance.

Hugo, animateur en formation BACV

Le temps libre :

rencontres, partage, créativité, surprises, activités, rêveries, choix, PLAISIR

Par Fanny DEFOSSÉZ, formatrice ATL COALA

"Les fleurs sont immenses dans notre jardin, si gigantesque qu'on ne voit pas l'autre côté de la prairie, c'est normal, on est des petits lapins. Attention, la ruche est juste là. Il faut passer sans bruit sinon les abeilles vont nous voir et nous attaquer... Ahhh elles nous ont vus, courons vite jusqu'à la mare et... plouf ! Sauvés mais tout mouillés !" Arthur arrive près de nous : *"C'est nul les lapins... T'es un lapin crétin toi !" Je pars en râlant. Pourquoi s'est-il moqué de moi ? J'apprécie quand on joue sans se moquer, pourquoi je me révolte quand on se moque ? C'est juste pour me faire mal. Moi, c'est décidé, je ne veux pas dire, ni entendre de moquerie. Le persiflage c'est bête et méchant.*

Les jeux symboliques sont une des activités qui animent le temps libre. Un simple bout de bois devient une baguette magique. La cour devient une forêt pleine de dangers, d'épreuves. L'enfant construit des scénarios. Il joue un rôle. Il invente, construit, crée des histoires, des chants, des projets. C'est aussi un temps de questionnement : l'enfant s'interroge et fait des choix pour ses attitudes futures. Il se développe par lui-même. Le temps libre est donc essentiel car il offre à l'enfant du temps pour lui, par lui avec et sans le groupe.

L'enfant a donc des moments propices pour exercer sa faculté

d'agir selon sa volonté, tout en respectant la règle et les droits d'autrui. L'accueil temps libre est un de ces moments opportuns à l'exercice de la liberté. Il pose un cadre rassurant mais doit être pensé pour satisfaire ce droit à la liberté.

Pour cela, en formation, l'attention des accueillant-e-s est alertée afin d'instaurer des espaces et des moments de liberté d'actions, de choix et d'expression. Les participants vont donc aborder les questions suivantes :

- Le temps libre est un temps créateur, il permet à l'enfant de se construire par l'interaction avec ses pairs. Il va permettre aux enfants de s'organiser entre eux, sans l'intervention de l'adulte. Comment allons-nous organiser ce temps tout en favorisant cette liberté ?
- Quand tu as le choix de faire soit de la plasticine, soit un jeu de société. Es-tu vraiment libre de ton temps ?
- La liberté s'arrête-t-elle au cadre, au règlement de l'école ? L'extrascolaire n'a-t-il pas pour devoir de réinventer ses lois, ses codes de fonctionnement au regard de ce "temps libre" ?
- Le temps libre est un temps d'enfant. Ce dernier est acteur de son temps de loisir. La liberté c'est le choix. Faire usage de cette liberté dans le groupe, c'est l'apprentissage de la dé-

mocratie. Que met-on en place dans l'accueil pour entendre les envies, suggestions, choix, projets des enfants ? Que va-t-on mettre en place pour soutenir l'enfant dans l'élaboration de ses idées, ses envies ? Que va-t-on mettre en place pour que l'enfant active sa liberté de participer ou pas ?

- Que va-t-on mettre en place pour aider un enfant à avoir son avis, sa propre opinion et avoir la liberté de l'exprimer, de la partager ? Que va-t-on mettre en place pour que ces avis soient entendus et respectés, même quand ils n'obtiennent pas l'unanimité ?



Tant de questions à se poser en équipe pédagogique en tenant compte des réalités de son cadre, de son terrain. Alors dès que l'on en prend conscience, à nous de marquer des choix porteurs de sens et d'avenir pour les enfants que l'on accueille. Encadrer, sécuriser, aimer ne suffit pas toujours, il faut encore se poser la question de la liberté individuelle de chaque enfant dans son devenir.

En séjour, la liberté de dormir... ou pas !

Par Cynthia VANDERSMISSEN, responsable Vacances COALA

Il est libre Max...

Et dans nos séjours ?

Et bien dans nos séjours, une des libertés fondamentales de nos participants est celle de se lever quand ils le désirent...

C'est ce que nous appelons le réveil progressif : les enfants peuvent quitter leur lit dès 7h00 ou y rester jusqu'à 9h30...

Dès lors, des activités libres et "cocoon" (jeux de société, dessins, lectures,...) sont mises à disposition des lève-tôt, avec un animateur présent.

Notre volonté est bien de proposer des **VACANCES** à nos participants ! Il est donc indispensable pour nous que vos enfants puissent vivre à **leur rythme**. En vacances, peu nombreux sont les gens qui se lèvent au son du réveil ! À COALA, pour vos enfants, c'est pareil ! Nous respectons le rythme ou la volonté de chacun...

C'est également une belle opportunité de sensibiliser les enfants au **respect de l'autre** : même si ce n'est pas toujours évident, surtout en début de séjour (il faut d'ailleurs souvent rappeler les balises), il est

important que les enfants se lèvent sans réveiller leur chambre. Ils ne retourneront s'habiller que lorsque tous les copains de leur chambre auront quitté les bras de Morphée.

Toujours dans ce souci de liberté et de respect du rythme, après le repas de midi, la possibilité de faire une sieste est également proposée aux enfants (pas seulement aux plus jeunes!), mais nullement imposée.



Un enfant est libre quand il peut rêver.

Brigitte, accueillante extrascolaire à Fernelmont

DOSSIER

Laissons-les s'ennuyer !

Par Caroline DEMAIFFE, coordinatrice
antenne Wavre COALA

Les premières notes du réveil (ou la douce voix de maman) à peine parvenue à leurs oreilles, nos jolies têtes blondes sont déjà, bien souvent, dans les starting-blocks d'une journée marathon. Dans cette course folle au timing ultra serré, tout s'enchaîne... Pas le temps de s'ennuyer !

3,2,1... PARTEZ !

Départ de la maison, accueil extrascolaire, école, accueil extrascolaire bis, devoirs, entraînement de basket ou autres cours de danse et, enfin, retour maison pour un super-bain-dodo... Entre les plannings hyper chargés des parents et les diktats d'une société de la bougeotte et de la performance, nombreux sont les enfants qui ont tendance à être sur-occupés. Et quand rien n'est prévu à l'agenda, ce sont les livres, les jeux de société mais aussi les écrans qui prennent le relais.

Nous essayons de faire le maximum pour divertir et éveiller nos enfants. Les bienfaits de toutes ses activités sont indéniables. Mais que se passerait-il si nous ralentissions la cadence ? Que se passerait-il si nous laissions un vide ?

LE VIDE, VECTEUR DE CRÉATIVITÉ

"Je m'ennuuuuie !". Et voilà !

Dans la frénésie du quotidien, le moindre temps de pause peut parfois se révéler difficile à gérer. "Je peux faire quoi ?" ("Faire", oui. Et "être" alors ? On y vient...) Pourtant, l'ennui, le vide, telle une page blanche, est, une fois "l'angoisse" passée, un formidable tremplin vers la créativité, et plus encore !

Voici quelques bonnes raisons de laisser un enfant s'ennuyer :

- **L'imagination.** En se déconnectant des sollicitations du monde extérieur, l'enfant peut rêvasser, laisser son esprit vagabonder et développer son l'imaginaire. À partir de là, les portes de la créativité sont grandes ouvertes... "En avant les histoires!"
- **La connaissance de soi.** Sans restriction ni contrainte, l'enfant s'adonne naturellement à ce qui le fait vibrer, il va découvrir ses véritables intérêts et ses talents particuliers. De même, ne pas être en action va permettre à l'enfant de se recentrer et d'être plus à l'écoute de ses émotions.
- **L'autonomie.** Le vide, l'enfant peut décider d'en faire ce qu'il veut. S'organiser, faire ses propres choix, c'est déjà devenir indépendant.
- **Apprivoiser la solitude.** Laisser du vide, c'est permettre à l'enfant de ne pas se sentir déstabiliser par la solitude, c'est lui apprendre qu'être seul peut ouvrir le champ des possibles.

DE L'ESPACE ET DU TEMPS POUR EXPLORER

Teresa Belton, experte américaine dans l'impact des émotions sur le comportement et l'apprentissage des enfants, qui vient de publier une étude sur le sujet, disait récemment dans un article que "donner aux enfants les conditions favorables à leur enrichissement personnel et faire confiance à leur capacité naturelle à mobiliser leur esprit est bien plus porteur [que de répondre à des stimuli extérieurs] si l'on veut en faire des personnes indépendantes, compétentes et créatives."

Commençons donc par donner aux enfants un peu d'espace et un peu de temps pour explorer les possibilités d'inventivité. Et comme explorer requiert des ressources internes telles que curiosité, persévérance, confiance ou encore espièglerie, encourageons le développement de ces compétences chez nos enfants et ceux qui nous sont confiés : ce sont des qualités qui leur serviront toute leur vie !

Lire aussi :

- The Conversation, "Laissez les enfants s'ennuyer !" sur <http://theconversation.com/laissez-les-enfants-sennuyer-66858>

- Yapaka, "Laissez les enfants s'ennuyer!" sur www.yapaka.be/actualite/laissez-les-enfants-sennuyer

On peut être libre
dans un cadre...

Zoé, animatrice
en formation BACV

Mon GSM, ma liberté ? Les animateurs en formation

Par Tanguy VANDEPLAS, formateur BACV COALA

Dans les formations BACV à COALA, le GSM est le bienvenu tant qu'il n'empêche pas les contacts directs entre les participants, au risque de froisser certains jeunes...

UN OUTIL D'ISOLEMENT...

Si nous avons fait le choix de bannir l'utilisation du smartphone lors de certains temps spécifiques, et d'en restreindre l'utilisation lors des temps libres, c'est parce que le gsm des temps modernes, hyper-connecté, a tendance à empêcher les jeunes d'entrer en contact direct.

Parfois très difficilement acceptée, cette restriction est néanmoins défendue par l'équipe, qui soutient qu'on se comporte en formation comme en animation, et donc qu'on ne sortirait par exemple pas son Smartphone devant les enfants lors du repas.

... ET PARFOIS D'ANIMATION !

Malgré tout cela, nous sommes aussi convaincus de la puissance de l'outil, et de l'utilité qu'il peut avoir même en animation, tant qu'il est utilisé intelligemment. Les jeunes en formation s'en servent par exemple régulièrement pour améliorer les décors qu'ils font

(l'accès internet permanent des smartphones donne accès à une base de donnée images énorme), ou encore pour ajouter une ambiance musicale au lieu qu'ils animent.

Ne l'oublions pas toutefois, le smartphone peut-être un bon outil complémentaire, mais il n'anime pas encore des enfants tout seul. Il faut le prendre pour ce qu'il est, un bon outil et rien de plus.

Sur le terrain, déconnecte-toi pour mieux te connecter...

Aujourd'hui, cher animateur, tu as tendance à dégainer ton smartphone aussi vite que Lucky Luke dégaine son revolver ! Alors je dis OUI si cela sert le projet d'animation : photos-souvenirs, animation GIF, musique d'ambiance ou effets sonores pour un jeu (beaucoup plus pratique qu'une radio-USB, faut l'avouer !), création de films dans le cadre d'un projet multimédia... En dehors de ces contextes, ton smartphone, il se repose dans le fond de ton sac à dos, lui-même déposé dans le local animateurs. Quelle liberté tu gagnes ! Celle d'être à 100 % avec les enfants !

Caroline, coordinatrice de plaines de vacances COALA à Wavre.

Quand les enfants s'y mettent...

EN PLAINE. Charlotte, 12 ans, vient à la plaine avec son smartphone. Elle filme les animations qu'elle vit, visionne des vidéos pendant les temps libres... Telles des mouches autour d'un pot de confiture, certains camarades sont irrémédiablement attirés par ce mini écran qui prend une maxi place. Une problématique nouvelle que l'équipe n'est pas habituée à gérer... Réflexion en cours...

EN SÉJOUR ADOS. Dans ce contexte particulier (des jeunes de 11 à 15 ans dans une activité résidentielle où l'on bouge beaucoup), l'équipe ne cherche pas à bloquer à tout prix l'utilisation des smartphones, qui sont d'ailleurs aussi un moyen pour les jeunes de s'évader, de vivre autre chose. Par contre, les choses sont très cadrées dans la charte de vie (accès aux smartphones lors de temps spécifiques, animés ou non) afin que l'esprit de chaque participant reste bien présent durant tout le séjour.